

Les infos du SNES-FSU Normandie

Lundi 24.03

[RENTRÉE 2025 : LA MALTRAITANCE CONTINUE]

Dans le contexte de la préparation de rentrée 2025, 137 postes seront supprimés dans les collèges et les lycées normands. Dans les CA de DHG, lorsqu'ils se sont tenus, les élu·es se sont mobilisés pour maintenir des postes menacés. Les instances départementales et académique (CSA-SD et CSA A) vont se tenir cette semaine pour entériner ces suppressions de postes : vous pouvez compter sur les élu·es de la FSU pour défendre l'intérêt des collègues et des établissements.

Pourtant, avant même la tenue de ces instances et alors que rien n'avait été annoncé dans les établissements, c'est en se connectant à Iprof que certain-es collègues ont appris que leur poste serait supprimé à la rentrée. Le rectorat ne tire décidément aucune leçon de ses erreurs et continue à traiter ses agent-es comme des pions ! Le SNES-FSU dénonce vivement ces méthodes complètement inhumaines qui témoignent d'une absence de considération inadmissible à l'égard des collègues.



[AESH, AED, NON-TIT': REPORT DE LA SUBROGATION]



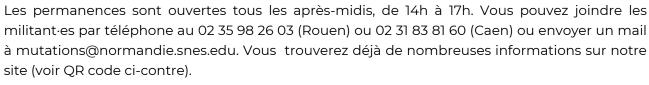
Avec le <u>décret 2025-197 du 27 février 2025</u>, l'État revient sur sa parole et **reporte la date** d'entrée en vigueur de la subrogation en matière de maladie, maternité, paternité, adoption et accidents du travail et maladies professionnelles pour les agent-es contractuel·les de l'État.

La subrogation pour les contractuel·les, AED, AESH et enseignant·es, PsyEN et CPE non titulaires n'aura lieu qu'à partir du ler janvier 2027, alors qu'elle était prévue (enfin) au ler juillet 2025.

Pour le SNES-FSU, **il est impératif de mettre fin à ce système, et d'obtenir la subrogation le plus vite possible** : tout simplement en faisant en sorte que le rectorat reçoive les indemnités journalières directement de la Sécurité Sociale, tandis que l'agent e continuerait d'être payé e par son employeur, comme c'est le cas pour les titulaires.

[MOUVEMENT INTRA: LE SNES-FSU À VOS CÔTÉS]

Le serveur de saisie des voeux pour le mouvement Intra-académique 2025 est ouvert du 18 mars au 3 avril (12h). Tout au long de cette période, les militant es de la section académique sont particulièrement mobilisé es pour vous accompagner et vous conseiller.





[Dans les prochains jours]

- CSA-SD 50 : lundi 24 mars
- CSA-SD 14: mardi 25 mars
- CSA-SD 61 et 76 : jeudi 27 mars
- CSA-SD 27: vendredi 28 mars
- CSA Académique : mardi ler avril

Pour agir ensemble, adhérez ou ré-adhérez au SNES-FSU!

